Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 2

Artikel: Un "corps" bien constitué

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370331

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Sur le chemin de... Balzers

Beaucoup d'entre nous vont prendre leur bâton de pèlerin pour se rendre au Fürstentum Liechtenstein, à Balzers. Chacun se réjouit de faire connaissance avec ce petit et sympathique pays. On y suivra aussi l'Assemblée des délégués. Sans surprise, les congratulations des uns succèderont aux autres; les comptes seront à nouveau plombés et il faudra bien penser à de nouvelles économies! Alors, on se tournera avec intérêt du côté de l'OFPP qui souhaitera, sans doute, pouvoir ou être en mesure de répondre, mais... y-a-t-il encore un réel intérêt du DDPS vis-à-vis du système de protection de la population?

A ce stade, et à titre personnel, nous souhaitons remercier notre président Walter Donzé. Grâce à ses efforts et à ses contacts, il a réussi, notamment l'année dernière, un tour de force en démontrant aux parlementaires tout l'intérêt de l'existence d'un partenaire tel que l'USPC. Pourtant, et toujours à titre personnel, nous nous demandons pourquoi depuis quatre ans que le changement, aujourd'hui en vigueur, avait été annoncé, on n'entend pas parler lors des assemblées des délégués de l'esquisse d'une vision politique, voire d'objectifs correspondants mieux à la cantonalisation de la protection de la population qu'à celle de la protection civile? Les sections ont un besoin urgent de sentir un appui concret ou à tout le moins un signal fort de l'Union. Car, il faut bien le dire, la cantonalisation de la protection civile et de la protection de la population isole plus qu'elle ne rassemble. Ce sont donc les cantons qu'il faut informer et convaincre.

Du côté romand, les présidents de section de l'USPC ont décidé de mettre sur pied les «États généraux romands de la sécurité». Les objectifs étant de recueillir des informations, d'en débattre et de faire, le cas échéant, des propositions. Par exemple, et malgré les félicitations des uns et des autres, il est dommageable pour la population que la protection civile ne soit bientôt plus qu'un organe au service des autres (sécurisation des manifestations, réfections diverses, jouer les cantiniers, etc.).

Un constat amer? Non, il est simplement temps d'agir!

René Mathey

RAPPORT ANNUEL DE L'ORPC DE LA VILLE DE LAUSANNE

Un «corps» bien constitué

Près de 180 cadres de l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) et représentants des autorités cantonales et communales étaient présents pour ce traditionnel rapport de la Ville. La protection civile lausannoise est maintenant bien ancrée dans la vie de la Cité et dans le dispositif de secours placé sous le commandement du SSI, ainsi que l'ont déclaré les différents intervenants. Cette année, la partie officielle était suivie d'une intéressante conférence animée par le cdt Luc Amiguet, chef du SSA (Service de secours de l'Aéroport de Genève).

RENÉ MATHEY

Pour Jean-François Cachin, pour qui ce rapport représente le dernier en tant que chef du Service de secours, la protection civile opère en ville de Lausanne depuis plus de trente ans: «Après de nombreuses mutations, elle s'est transformée en un organe structuré, équipé, disponible et efficace rapidement.» Et on l'a bien vu dans des événements marquants tels qu'Expo.02 et le G-8. Et de poursuivre qu'elle démontre ainsi son rôle de partenaire à part entière ayant un rôle important à jouer avec la police, le service sanitaire et les sapeurs-pompiers.

De souligner plus spécialement que durant l'année 2005 deux événements majeurs ont nécessité la mise sur pied des membres de la PCi, soit: l'effondrement du tunnel du M2 à St-Laurent lors duquel plus de 120 membres ont été engagés, principalement en appui des sapeurs-pompiers et dans un deuxième temps en faveur de l'ensemble des intervenants. Enfin, les importantes chutes de neige du 17 avril qui ont paralysé la ville. Pendant plusieurs jours, quelque 40 membres ont été mobilisés afin de dégager de la neige les écoulements d'eaux claires et éviter ainsi de nombreuses inondations.

On ne saurait pas non plus passer sous silence l'appui apporté par la PCi aux sapeurs-pompiers et au corps de police dans le cadre des manifestations telles que: à travers Lausanne, le triathlon, le marathon et la fête de l'aviation. Pour le cdt Cachin, «sans vouloir peindre le diable sur la muraille, il est indéniable que sans les membres de la protection civile, les quatre manifestations auxquelles je viens de faire référence ne pourraient avoir lieu!». Pour Jean-François Cachin, le changement est radical. Alors qu'il était impossible il y a 15 ans d'envisager une organisation de protection civile calquée sur les corps constitués, force est de constater qu'aujourd'hui celle-ci est composée de bataillons, de compagnies, de sections, d'officiers, de sous-offi-

Le col Jean-François Cachin, Chef du SSI.

Eliane Rey, conseillère Municipale.

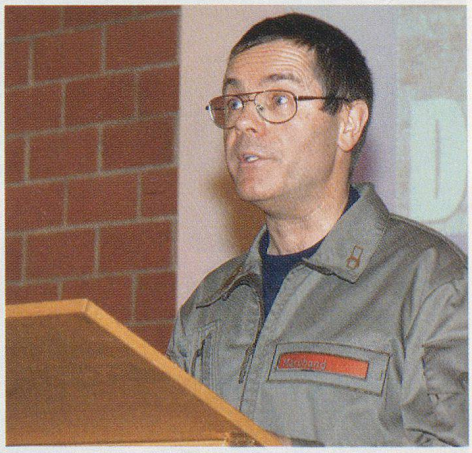

Marc-André Marchand, Chef de l'ORPC Lausanne-Ville.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

ciers et de soldats. Et d'affirmer que par ces changements, la PCi occupe désormais une place primordiale au sein de la (protection de la) population et des autorités où elle a un rôle important à jouer. Et de conclure que le président du plan DIAM et le chef du SSI souhaitent vivement une augmentation de la capacité opérationnelle, notamment dans les domaines de la conduite, de l'assistance, de la logistique et de l'appui/sécurité.

Pour les autorités de la ville, il appartenait à Eliane Rey, directrice des Services industriels, de s'exprimer en l'absence de Doris Cohen-Dumani, retenue pour la cérémonie de la délivrance des brevets des nouveaux policiers. Dans son allocution, la dynamique cheffe des SI a choisi de mettre l'accent non pas sur les performances économiques et les avancées technologiques, mais bien sur les dangers naturels et technologiques qu'il faudra bien gérer... (ceci étant peut-être la conséquence de cela!), notamment à cause de l'interdépendance des différentes technologies. C'est le grain de sable que tout un chacun croit «maîtriser». Sans compter sur la dissémination de la grippe aviaire qui malgré toutes les précautions d'ores et déjà prises, pourrait prendre une dimension dont personne n'ose imaginer les conséquences. C'est pourquoi Eliane Rey pense qu'une des réponses possibles à la multiplication des dangers est le concept de la protection de la population. Ainsi, les missions de la PCi ont été adaptées d'une manière qui paraît adéquate et elles s'inscrivent parfaitement dans la complémentarité des compétences des différents partenaires.

Les activités de l'ORPC

Dans son rapport d'activité, Marc-André Marchand estime que le travail en état-major reste et restera toujours la racine de la conduite. Ce qui explique que chaque année les quatre états-majors sont exercés. Particularité pourtant pour 2005, les phases de planification et de conduite ont porté sur l'engagement d'une formation d'appui pour le montage et l'exploitation de barrages en cas d'épizootie. Il ne s'agit pas seulement d'appliquer des règles de conduite à différents échelons, mais encore de sensibiliser les cadres sur la problématique de l'exploitation de pareils barrages.

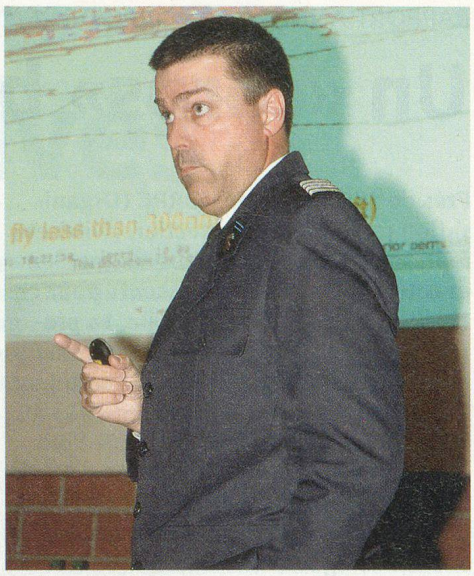

Luc Amiguet, Chef du Service de secours de l'aéroport de Genève.

Pour Marc-André Marchand, les cours de répétition sont primordiaux pour atteindre l'objectif recherché, soit être opérationnel. Si l'on constate que la motivation générale est bonne et que les connaissances techniques s'améliorent, on peut regretter aussi le nombre élevé de demande de dispenses.

En bref, l'ensemble des prestations effectuées en 2005 représente presque 900 jours. Il convient aussi de souligner que la principale préoccupation des années à venir sera de trouver le bon biais pour recruter et garantir la qualité des personnes engagées durant les week-ends, ce qui permet, au passage, de relever que la solde de cinq francs reste symbolique face à la mission.

Et puis encore, il est primordial de rester prudent et de ne pas tomber dans le travers des demandes (de plus en plus nombreuses) de la part de sociétés ou institutions, lesquelles pensent pouvoir bénéficier de l'appui de la protection civile, principalement dans des tâches de sécurité ou de pionniers.

Du côté des engagements

Il est bon de revenir sur les deux événements qui ont nécessité la mise sur pied de la PCi. Tout d'abord, l'incident du M2 à St-Laurent a vu l'engagement d'une grande partie des FIR du 23 février jusqu'au 6 mars. Durant ce laps de temps, ces formations ont assumé diverses missions: surveiller les endroits sensibles, installer et exploiter des liaisons fils et radio, installer et exploiter un poste de commandement et sa salle de conduite et collaborer à différentes tâches inhérentes à la logistique. Pour Marc-André Marchand, ces interventions ont des vertus indispensables: démontrer l'efficacité des préparations aux différents échelons, mais encore, et surtout, constater que la polyvalence est reine dans des engagements réels. Bilan de l'opération M2: c'est 124 personnes mobilisées et 460 jours de service. Autre engagement: la neige. Là encore, il a fallu mettre sur pied rapidement 39 personnes pour venir en appui du Service routes et mobilité. Dès le début de l'après-midi du 17 avril, ces hommes ont ainsi dégagé des passages pour piétons, libéré des grilles d'écoulement et surtout sécurisé les abris-bus, dont certains se déforment sous le poids de la neige. Si la première mission se termine vers 21 heures, elle se poursuivra encore le lundi avec 18 hommes.

En conclusion, Marc-André Marchand ressort cinq constantes: pour être un élément fiable, la protection civile doit avoir un champ d'action, une organisation structurée, des moyens, un niveau d'entraînement et une ligne de conduite. Enfin, les trains d'intervention Appui en cours de réalisation depuis trois ans seront terminés en 2006. Avec le concept Assistance en phase de consolidation, ces deux éléments d'intervention ont fait et feront encore leurs preuves.

Enfin, à l'opposé des effectifs des FAR en surnombre dans l'aide à la conduite, les membres FIR de ce même module font un peu défaut. Mais il faut dire que le recrutement dans ce domaine n'est pas chose aisée, par des disponibilités de plus en plus ténues, que ce soit au niveau des employés ou de leurs patrons. C'est la raison pour laquelle la moyenne d'âge des serviteurs des FIR n'est que partiellement rajeunie et que nous ne nous pressons pas pour mettre à la porte les vétérans. □

Promotion de nouveaux officiers (Olivier Spinner, Marco Gasparini, Roger Sandoz).